

## NOS VALEURS



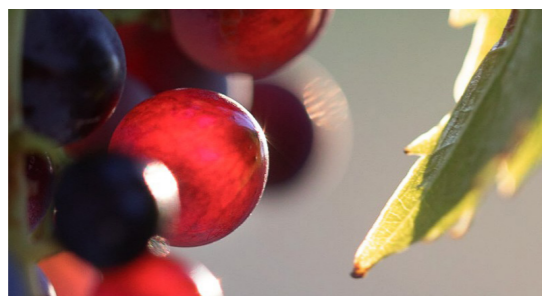
**Excellence**  
Innovation **Écoute**  
**Intégrité**  
Esprit d'équipe  
**Engagement responsable**

## NOTRE HISTOIRE

Créé le 4 avril 1929 par le Baron Le Roy pour **défendre les intérêts régionaux et locaux de la viticulture** des AOC des Côtes du Rhône, le Syndicat Général des Côtes du Rhône **soutient au quotidien** les vigneron·nes des AOC des Côtes du Rhône par un appui technique, juridique et politique.

Le 15 juin 2007, le Syndicat Général a été reconnu par l'Inao Organisme de défense et de gestion (ODG) des Appellations **Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages** et le 23 juillet 2014, ODG pour les **Indications géographiques (IG) Eau-de-vie de vin et Eau-de-vie de marc des Côtes du Rhône**.

Il compte aussi parmi ses adhérents la totalité des ODG de **Crus des Côtes du Rhône**.



SYNDICAT  
DES VIGNERONS  
DES CÔTES DU RHÔNE

## Nos engagements

Inscrit dans une **démarche qualité** depuis 2013 et engagé dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises** depuis le début de l'année 2022, le Syndicat développe sa politique qualité dans le respect de ses engagements fondamentaux.

- Il assure une **représentation politique forte** auprès du vignoble et de ses parties prenantes;
- Il garantit la **défense des vigneron·nes et des appellations Côtes du Rhône**;
- Il concourt à **l'évolution qualitative** des appellations des Côtes du Rhône;
- Il optimise les **services aux vigneron·nes et simplifier les démarches administratives**;
- Il assure une **performance opérationnelle et durable** du Syndicat;
- Il assure une **qualité de communication** au vignoble.

ÉDITÉ EN MARS 2024

# NOTRE DÉMARCHE RSE



6 rue des Trois faucons  
CS 60 093 - 84918 Avignon Cedex 9

[www.syndicat-cotesdurhone.com](http://www.syndicat-cotesdurhone.com)

Engagé dans une  
démarche  
**Responsabilité  
Sociétale des  
Entreprises**

SYNDICAT  
DES VIGNERONS  
DES CÔTES DU RHÔNE

## EDITO

### Pour une réussite collective

“Le Syndicat des Côtes du Rhône est conscient des problématiques qui se posent à court terme pour l'appellation Côtes du Rhône et le monde viticole dans son ensemble. De nombreuses mesures de gestion de crise revendiquées par le Syndicat se retrouvent aujourd'hui portées par l'ensemble de la production viticole nationale.

Il nous appartient aussi de nous préparer à l'avenir en anticipant les évolutions auxquelles nous sommes et allons être exposés. Nos consommateurs changent et leurs attentes avec eux. Charge à nous de nous adapter pour continuer à les satisfaire demain.

Une chose est sûre, nous bénéficions de nombreux atouts pour remporter la partie : des cépages qui plaisent, une très bonne technicité dans nos vignes et nos caves et une très belle image. La réussite est à notre portée, et nous allons collectivement réussir ce challenge.”

Damien Gilles,  
Président du Syndicat des  
Vigneron·nes des Côtes du Rhône.



## NOS MISSIONS

Le Syndicat assure notamment les **missions d'intérêt général** suivantes :

- Contribuer à la **préservation et la mise en valeur** des terroirs, des traditions locales et des savoir-faire, ainsi que des produits qui en sont issus ;
- Élaborer les **projets de Cahiers des charges** de production et contribuer à leur application ;
- Participer aux actions de **défense et de protection du nom**, du produit et du terroir ;

- Choisir un **organisme de contrôle** et participer à la mise en oeuvre des plans de contrôle;
- Mettre en oeuvre les **décisions de l'Inao** qui le concerne.

Par ailleurs, le Syndicat mène toute action de **défense des intérêts de ses membres** et met en place tout service, formation ou activité de nature à **faciliter l'activité professionnelle des vignerons**.

## NOS AMBITIONS

### MAINTENIR UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE ET RESPONSABLE

Le Syndicat s'engage à fournir les moyens et les ressources nécessaires pour **déployer le plan stratégique des Côtes du Rhône** en s'appuyant sur une **démarche d'amélioration continue** centrée sur une écoute attentive de ses adhérents et de ses parties prenantes.

1 Président



18 membres du Bureau  
+ 1 représentant des JA



105 membres du Conseil d'administration  
+ 70 suppléants



299 membres de l'Assemblée générale



## DÉVELOPPER UNE COMMERCIALISATION VALORISÉE ET PÉRENNE

Le Syndicat veut **assurer une valorisation juste et durable** des vins des Côtes du Rhône.

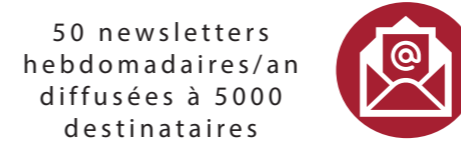
Pour cela, il s'engage à la mise en place de plusieurs actions:

- Le **développement qualitatif des vins**;
- La mise en place d'une **charte inter-professionnelle sur la loyauté des pratiques**;
- L'adaptation des vins rouges pour **répondre aux attentes du marché**;
- Le déploiement du **plan diversification** (blancs, rosés et effervescents);
- Le **développement de la commercialisation** (intensifier et renforcer la communication à l'export, continuer à capitaliser sur le marché français et promouvoir la diversification et la hiérarchisation des appellations des Côtes du Rhône).

## CHIFFRES 2023



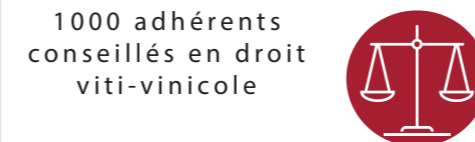
2300 abonnés au magazine syndical Le Vigneron des Côtes du Rhône



50 newsletters hebdomadaires/an diffusées à 5000 destinataires



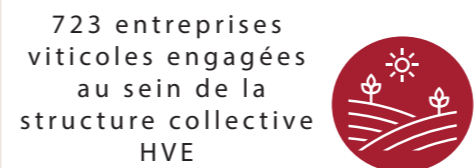
250 dégustateurs formés pour le contrôle produit



1000 adhérents conseillés en droit viti-vinicole



50 % des volumes labellisés HVE ou BIO



723 entreprises viticoles engagées au sein de la structure collective HVE



51 essences proposées dans les catalogues de végétaux locaux



10 projets locaux menés en faveur de la biodiversité



84% des salariés ont bénéficié d'une formation



81% de nos stagiaires embauchés dans la filière viticole

## DEVENIR UNE RÉFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

Le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône souhaite que les appellations des Côtes du Rhône deviennent **une référence environnementale et sociétale** en :

- Favorisant la **biodiversité** au vignoble ;
- Accompagnant la **transition agroécologique** des structures ;
- Développant la **communication environnementale**.

## MOBILISER UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET COMPÉTENTE POUR LES VIGNERONS

Unis autour d'un **engagement commun**, la défense de nos appellations et de nos vignerons, nous privilégions **l'implication de tous les collaborateurs** notamment en favorisant la reconnaissance et l'amélioration des compétences, mais aussi en procurant un **environnement de travail respectueux** de tout un chacun.